

Aviation Sans Frontières

Rapport financier 2022

5 avril 2023

Faits marquants de l'exercice 2022

Le début de l'année a vu l'entrée dans la flotte de l'avion commandé en 2021 et la vente de l'avion qu'il remplace en fin d'année. La mission avions a renouvelé ses deux contrats avec l'UNHAS jusqu'en septembre et octobre 2024.

Les missions Accompagnement d'enfants malades et Messagerie médicale ont été réorganisées avec l'arrivée de salariés à leur tête.

En termes d'activité, les différentes missions, à l'exception de la mission avions ont retrouvé le niveau de 2019. La collecte de dons est en hausse grâce à des dons exceptionnels d'entreprises. Le mécénat s'est également renforcé. Les charges ont augmenté sous l'effet de charges non récurrentes liées aux mouvements dans la flotte. Le résultat d'exploitation ressort à 86 348 euros. Le résultat financier est négatif de 22 540 euros. La vente de l'avion F-OJJC avec les coûts associés et d'autres charges exceptionnelles ont généré un résultat exceptionnel de 153 254 euros, permettant à l'excédent d'atteindre 217 062 euros.

La trésorerie d'exploitation est augmentée, passant de 1,75 million d'euros au 31 décembre 2021 hors l'emprunt de 2 millions contracté pour l'achat de l'avion à 2,51 millions d'euros comprenant la trésorerie générée par la vente de l'avion.

1. Résultats financiers

1.1 Compte de résultat

Ressources

Les ressources de l'année 2022 sont en hausse de 12,2% sur 2021, à 4,48 millions d'euros.

- ✓ Les recettes UNHAS de la mission avions sont passées de 1,59 million d'euros en 2021 à 1,77 million d'euros en 2022, soit une hausse de 11.7%
- ✓ Les dons liés à la générosité du public ont atteint 1,65 millions contre 1,57 million d'euros un an plus tôt. Les donateurs sont restés fidèles et Aviation Sans Frontières a bénéficié de dons d'entreprises pour 120 000 euros. Les appels à dons pour la modernisation de la flotte et la mission accompagnement d'enfants malades ont été reçus favorablement par nos donateurs.
- ✓ Les cotisations sont en baisse de 7,8% à 41 300 euros.
- ✓ Le développement de la politique de mécénat a continué en 2022. Les recettes ont ainsi atteint 333 000 euros contre 297 500 euros en 2021 :
 - Fondation Air France accompagne la mission enfants malades depuis longtemps à hauteur de 50 000 euros.

- Allianz Travel accompagne Aviation Sans Frontières depuis 2020 et pour trois ans pour un montant de 76 000 euros affectés à raison de 50 000 euros aux accompagnements d'enfants malades et de 26 000 euros à la mission messagerie médicale.
- ADP accompagne également depuis longtemps l'association pour un montant de 20 000 euros affectés à la mission avions.
- La fondation Michelin soutient l'association à raison de 100 000 euros depuis deux ans. Ce montant a été affecté pour 90 000 euros à la mission accompagnement d'enfants et pour 10 000 euros à la mission messagerie médicale.
- La société Daher a accordé un montant de 20 000 euros affecté à la mission Ailes de l'Avenir.
- L'organisation des 20 kms de Paris a signé un mécénat avec l'association au titre de 2022. Cette course a permis de récolter 57 000 euros.
- ✓ Les contributions financières sans contrepartie ont atteint 80 500 euros dont 80 000 euros d'Aviation Sans Frontières Belgique qui contribue aux coûts des pilotes de la mission avions.
- ✓ Les participations aux frais sont passées de 126 562 euros à 183 467 euros sous l'effet de la vente pour 50 000 euros de l'ULM qui a servi au chantier-école des Ailes de l'Avenir.
- ✓ Aviation Sans Frontières a bénéficié de legs d'assurance-vie pour 86 493 euros contre 45 000 euros en 2021.
- ✓ Les autres ressources se sont élevées à 230 523 euros dont 120 426 euros d'abandon de frais de déplacement par les bénévoles et 21 000 de gains de change d'exploitation.
- ✓ L'utilisation des fonds reportés pour 72 320 euros (60 895 euros au 31 décembre 2021) correspond à la reprise de fonds dédiés antérieurs au 31 décembre 2021 dans le respect de l'intention du donateur. Les principales reprises sont les suivantes :
 - Mission Panzi : Aviation Sans Frontières France a contribué à hauteur de 30 000 euros à la mission de l'hôpital Panzi dans le cadre de la convention signée avec Aviation Sans Frontières Belgique qui gère les relations avec cet hôpital. Les dons récoltés en 2022 ayant été insuffisants, un complément de 12 118 euros a été prélevé sur les fonds dédiés de cette mission.
 - Mission Ailes de l'Avenir : les dons et contributions reçus par cette mission en 2022 n'ont pas permis de compenser la totalité des charges. Un montant de 18 954 euros a donc été repris sur les fonds dédiés cumulés au 31 décembre 2021.
 - Mission lait : la première mission lait depuis 2019 a généré une reprise de fonds dédiés pour un montant de 21 899 euros
 - Mission Ailes du Sourire : la reprise des activités de cette mission a aussi généré un manque de ressources au titre de 2022 et une utilisation des fonds dédiés pour 19 349 euros a été nécessaire pour l'équilibrer.

Charges

Les charges courantes sont en augmentation de 13,4% à 4,39 millions d'euros (3,87 millions d'euros au 31 décembre 2021). La reprise des activités expliquent la hausse de ces charges.

- ✓ Au 31 décembre 2022, la variation des stocks est positive de 26 552 euros.
- ✓ Les charges de personnel s'élèvent à 575 699 euros (434 681 euros en 2021). Cette augmentation s'explique par l'arrivée de salariés à la tête des missions précédemment gérées par des bénévoles. La mise à disposition de la déléguée générale par la société Air France s'élève à 94 931 euros.
- ✓ La formation des pilotes est passée de 101 735 euros à 129 726 euros. L'arrivée du nouvel avion d'une génération plus moderne ainsi que la nécessité d'un nombre important de pilotes bénévoles sont à l'origine de cette augmentation.
- ✓ La maintenance des avions a fortement augmenté passant de 219 240 euros au 31 décembre 2021 à 448 262 euros au 31 décembre 2022.
- ✓ Les coûts de marketing, communication et événements sont en baisse de 6,5% à 566 810 euros (606 315 euros au 31 décembre 2021). Cette baisse est liée au fait que la campagne d'acquisition de nouveaux donateurs de 2021 n'a pas été renouvelée en 2022.
- ✓ Les frais de déplacements et hébergement correspondent aux déplacements réalisés par les bénévoles au titre des missions d'Aviation Sans Frontières. La reprise des activités amène à une hausse de 38,4% à 1 128 884 euros (815 466 euros au 31 décembre 2021). Cette augmentation est ramenée à 33% hors les frais kilométriques (121 426 euros) qui ont fait l'objet d'un abandon par les bénévoles générant ainsi une ressource.
- ✓ Les autres frais aériens (assurance, documentation technique, certification de navigabilité et redevances aéroportuaires) ont augmenté à 270 124 euros (152 029 euros au 31 décembre 2021). Cette hausse est principalement due aux assurances : l'assurance du nouvel avion neuf est plus élevée et l'avion en vente a été assuré jusqu'à sa sortie de la flotte en décembre 2022.
- ✓ Les frais des missions autres que la mission avions ont progressé de 18,3% à 139 005 euros :
 - La mission Ailes de l'Avenir ont finalisé l'achat d'un ULM destiné au chantier-école pour des jeunes venant de quartiers difficiles.
 - Les locations d'avions pour les Ailes du Sourire ont doublé à 40 174 euros. Avec la fin des restrictions Covid, l'activité a fortement repris.
 - Les aides financières accordées par Aviation Sans Frontières s'élèvent à 63 578 euros (50 121 euros en 2021) : Aviation Sans Frontières a apporté son soutien à l'hôpital Panzi du Docteur Mukwege au Congo qui lutte contre la COVID pour 30 000 euros en partie prélevé sur les fonds dédiés de cette mission.
- ✓ Les frais de gestion sont en baisse de 3,3% sur 2021 à 609 08 euros.

- ✓ Les dotations aux amortissements et de provisions sont passées de 226 053 euros à 325 219 euros. Cette augmentation est due aux mouvements dans la flotte. Cette dotation comprend l'amortissement des coques du F-OJJD et celles du F-OJJE et du F-OJJC sur 11 mois. Concernant l'amortissement des moteurs qui se fait à l'heure de vol, le coût à l'heure de vol du moteur du F-OJJE est en hausse de 18,5% par rapport au F-OJJC qu'il remplace.
- ✓ Le report de fonds dédiés correspond à la partie des fonds reçus dans l'année pour des projets précis ou pour des missions qui n'a pu être utilisée au cours de l'exercice. Ces fonds dédiés trouveront leur utilisation dans l'année ou les années à venir conformément aux intentions des donateurs. Le montant est en faible hausse en 2022, passant de 94 349 euros au 31 décembre 2021 à 105 987 euros.
 - Mission avion : 76 057 euros (dons pour la modernisation de la flotte)
 - Mission Enfants malades : 22 633 euros
 - Ailes de l'Avenir Projet Marseille : 6 000 euros
 - Mission Medicaéro : 1 696 euros

Le **résultat d'exploitation** est positif de 86 348 euros (121 079 euros au 31 décembre 2021).

Le **résultat financier** est négatif de 22 540 euros (49 918 euros en 2021) compte tenu des charges financières liées aux financements des deux avions de la flotte (38 251 euros) et des effets change positifs de 14 450 euros.

Le **résultat exceptionnel** de 153 254 euros a enregistré les opérations suivantes :

- ✓ La cession de l'avion immatriculé F-OJJC pour un montant de 1 046 391 euros. Après la prise en compte de la valeur nette comptable de l'actif cédé soit 418 743 euros et des frais de sortie de l'avion pour 196 411 euros, la plus-value de cession s'établit à 431 237 euros.
- ✓ La partie du stock correspondant à cet avion a été sorti pour un montant net de la reprise de provision de 145 875 euros.
- ✓ Des charges exceptionnelles pour un montant de 132 109 euros, en particulier liées à des malversations constatées sur une des bases africaines de la mission avion.

L'**excédent** s'établit à 217 062 euros au 31 décembre 2022 (170 997 euros au 31 décembre 2021).

1.2 Bilan

Les postes de l'actif du bilan ont évolué de la façon suivante

- ✓ Les immobilisations brutes s'élèvent 3,38 millions au 31 décembre 2022 dont 3,32 millions pour les avions. Les mouvements sont l'entrée du F-OJJE pour un montant de 2,21 millions et la sortie du F-OJJC pour un montant de 1,41 million d'euros.
- ✓ Les amortissements s'élèvent à 856 855 euros après la sortie du F-OJJC.
- ✓ Le stock est les pièces de rechange des avions. Il s'élève à 189 653 euros après la sortie du stock du F-OJJC.

- ✓ Les créances diverses totalisent un montant de 701 980 euros, en augmentation sur le 31 décembre 2021 en raison de factures en cours de paiement de l'UNHAS.
- ✓ La trésorerie s'élève à 2,51 millions d'euros après la vente du F-OJJC. La trésorerie libre, c'est-à-dire hors trésorerie correspondant aux fonds dédiés, s'élève à 2 millions d'euros à comparer à 1,3 million d'euros hors fonds dédiés et hors emprunt destiné à l'achat de l'avion au 31 décembre 2021.

Les postes du passif du bilan ont évolué de la façon suivante :

- ✓ Après affectation du résultat 2022, les fonds propres progresseront du fait de l'excédent de l'exercice pour atteindre 2,39 millions d'euros. Le report à nouveau de 1,94 million comprend un stock de ressources provenant de la générosité du public de 101 485 euros (voir l'évolution de ce stock au paragraphe 1.4 Compte annuel de l'emploi des ressources collectées auprès du public).
- ✓ Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 515 400 euros dont 505 000 euros pour la provision pour grand entretien.
- ✓ Le poste emprunt s'élève à 2 171 726 euros dont 1 828 493 euros pour l'achat du F-OJJE (emprunt de 2 millions d'euros en décembre 2021 sur 10 ans au taux de 1,45%) et 343 233 pour l'achat de l'avion F-OJJD (emprunt de 1 million d'euros en janvier 2019 sur 12 ans au taux de 2.90% après renégociation).
- ✓ Les fonds dédiés s'élèvent à 505 477 euros (471 810 euros au 31 décembre 2021). Ils correspondent aux soldes des fonds dédiés antérieurs non utilisés et au report des fonds dédiés 2022 (voir le détail dans tableau ci-dessous). Les fonds dédiés sont calculés par type de projet/mission concerné. Les charges d'un projet/mission sont imputées sur les ressources de l'exercice dans l'ordre suivant : les dons manuels, les fonds provenant de mécénat, les contributions financières et enfin les subventions. Si pour l'exercice, les ressources sont supérieures aux charges, le solde est reporté en fonds dédiés. Si au contraire, les ressources sont inférieures aux charges, le complément nécessaire est repris sur les fonds reportés antérieurs existants. Le Conseil d'administration a pris la décision d'affecter les fonds dédiés pour le changement du train d'atterrissage du F-OJJC devenant sans objet à la suite de sa vente au projet de modernisation de la flotte. Ainsi, ce fond dédié s'élève à 199 214 euros au 31 décembre 2022.
- ✓ Les autres dettes sont stables d'une année sur l'autre (415 903 et 417 773 euros aux 31 décembre 2022 et 2021).

Le total du bilan s'élève à 6,00 millions d'euros et le patrimoine net à 3,4 millions d'euros contre respectivement 6,01 et 3,1 millions d'euros au 31 décembre 2021.

1.3 Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) analyse les ressources entre produits liés à la générosité du public et produits non liés à la générosité du public ainsi que l'utilisation de ces produits.

Pour l'exercice 2022, les produits liés à la générosité du public ont atteint 2,3 millions contre 2,1 millions en 2021. Les ressources non liées à la générosité du public se sont élevées à 2,5 millions d'euros contre 1,9 million d'euros un an plus tôt.

Ces différentes ressources ont permis de consacrer 3,5 millions d'euros aux missions sociales dont 166 000 euros à des actions réalisées en France et 3,3 millions d'euros à l'étranger. Ces missions ont été financées respectivement par la générosité du public pour les actions réalisées en France à hauteur de 106 500 euros et à hauteur de 993 000 euros pour les missions à l'étranger.

Les frais d'appel à la générosité du public s'élèvent à 521 000 euros, soit un ratio des frais d'appel sur les ressources liées à la générosité du public de 22% contre 25% en 2021. Ce ratio s'explique par la structure des ressources d'Aviation Sans Frontières. En effet, ne bénéficiant pas de subventions publiques, l'association doit faire régulièrement des opérations d'appel à dons qui sont coûteuses. Pour réduire ce ratio, une politique de mécénat ainsi qu'un développement du digital ont été entreprise avec un double objectif : stabiliser une partie des ressources et réduire le coût d'appel.

Les frais de fonctionnement sont en augmentation à 497 000 euros contre 454 252 euros en 2021 en raison des indemnités de départ en retraite de deux salariés dont un avec une ancienneté de 30 ans. Le ratio des frais de fonctionnement sur la totalité des ressources s'élève à 10,1% (11,3% en 2021).

1.4 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Le CER présente les ressources liées à la générosité du public et leurs emplois. Les ressources liées à la générosité du public s'élèvent à 2,3 millions d'euros dont 52% ont été consacrées aux missions sociales en France et à l'étranger et près de 106 000 euros reportés en fonds dédiés qui permettront de financer les missions dans les années à venir. En tenant compte des utilisations et report en fonds dédiés, les ressources liées à la générosité du public présentent un déficit de 44 700 euros. Ainsi le stock de générosité du public reporté dans le report à nouveau après affectation du résultat au 31 décembre 2022 s'élèvera à 101 488 euros.

Ce stock a été constitué en 2020, les ressources provenant de la générosité du public ayant été supérieures aux emplois compte tenu de la crise sanitaire qui avait entraîné un arrêt total sur plusieurs mois suivi d'une faible reprise des principales missions.

2. Contributions en nature

Les contributions en nature ne sont pas comptabilisées dans les comptes mais elles représentent un soutien essentiel à la réalisation des missions d'Aviation Sans Frontières. Elles comprennent la valorisation du travail des bénévoles, des mécénats de compétences, des dons humanitaires en nature, des locaux mis à disposition ainsi que toute aide accordée dans nos missions.

Les contributions en nature s'élèvent à 5,79 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 3,54 millions d'euros en 2021. Cette forte augmentation est liée au dynamisme retrouvé des activités et donc à la participation de nombreux bénévoles et à une campagne d'appel à don de miles Flying Blue très fructueuse (34,9 millions de miles valorisés à 873 800 euros).

Le travail des bénévoles et les mécénats de compétence représentent 79% des contributions en nature.

- ✓ 1 172 bénévoles (soit **71 équivalents temps plein**) ont consacré 16 328 jours à leur association en 2022.
La valorisation de ce travail a été réalisée sur la base du salaire brut moyen d'un emploi en EQTP (équivalent temps plein) dans le secteur privé ou les entreprises publiques publié par l'INSEE en 2022, soit 39 300 euros. Après un taux de charges patronales de 50%, la contribution des 1 172 bénévoles équivaut à une masse salariale de 4,18 millions d'euros.
- ✓ Les mécénats de compétence sont la mise à disposition de salariés par des entreprises partenaires pour répondre à des besoins spécifiques d'Aviation Sans Frontières. En 2022, nos partenaires sont Orange, Blue Link, Air France et Nokia. Ces mécénats représentent un montant de 396 930 euros.
- ✓ La mise à disposition de locaux, de cartes de parking par ADP et Air France représente un montant de 108 359 euros.

3. Activité des missions permanentes

3.1 Mission avions

La mission avions dispose de deux avions Cessna Caravan, basés à Bangui en République Centrafricaine et à Bunia en République démocratique du Congo, pilotés par des équipages de bénévoles à l'exception de deux pilotes salariés jusqu'en juin et un pilote salarié sur toute l'année. Ces avions font l'objet d'une maintenance réglementaire toutes les 200 heures de vols. A ces maintenances opérationnelles, peuvent s'ajouter des maintenances exceptionnelles liées à une panne. Sous la responsabilité de notre partenaire Avia Laval, Part 145, 15 bénévoles coordonnent et participent aux opérations de maintenance. Les maintenances sont effectuées dans le hangar de Bangui dont l'aménagement a été finalisé au cours de 2022. A ces bénévoles s'ajoutent les trois salariés de la mission avions qui contribuent au bon fonctionnement de cette activité.

Ces missions sont réalisées dans le cadre du World Food Program qui a reçu le Prix Nobel de la Paix 2020 et font l'objet de contrat de deux ans signés avec UNHAS. Ces contrats ont été renouvelés en septembre et octobre 2022.

La flotte de la mission avions a été renouvelée en partie en 2022 avec l'arrivée du nouveau Cessna Caravan immatriculé F-OJJE en début d'année et la sortie de l'avion qu'il remplace en fin d'année 2022. Ces changements ont entraîné des charges non récurrentes qui ont pesé sur le résultat opérationnel de la mission. Cependant, la vente du F-OJJC a permis de dégager un résultat exceptionnel positif et une trésorerie conséquente.

La mission avions a réorganisé la base administrative de Bangui en fin d'année à la suite de la constatation de malversations comptables.

L'activité en 2022 n'a pas encore retrouvé son niveau d'activité de 2019 ni même celui de 2021. Des pénuries de jetfuel à Bangui et des difficultés de planning ont impacté la production : 1 237 heures de vols (1 534 en 2021) ont permis de transporter 4 647 humanitaires et 39 tonnes de fret d'urgence.

Les ressources totales de la mission avions se sont élevées à 2,07 millions d'euros (1,89 million d'euros en 2021). Les recettes UNHAS ont progressé de 11,7% à 1,77 million d'euros sous l'effet d'un change favorable. Les dons dédiés 2022 ainsi que les contributions financières se sont élevées à 211 635 euros (234 614 euros un an plus tôt). Les dons relatifs à la modernisation de la flotte ont été reportés en fonds dédiés. Le Conseil d'administration a pris la décision d'affecter les fonds dédiés pour le changement du train d'atterrissage du F-OJJC devenant sans objet à la suite de sa vente au projet de modernisation de la flotte. Ainsi, ce fond dédié s'élève à 199 214 euros au 31 décembre 2022.

Les charges courantes de 2,38 millions, (2,01 millions d'euros au 31 décembre 2021) incluent des coûts liés à la présence pendant 11 mois des trois avions en termes d'assurance et d'amortissement ainsi que les frais de convoyage du F-OJJE pour un montant total de 133 625 euros.

Le résultat opérationnel est négatif de 311 570 euros mais retraité des charges non récurrentes ci-dessus, il reste négatif (-177 945 euros contre -115 516 euros en 2021). Le résultat financier est négatif de 3 950 euros.

Le résultat exceptionnel comprend le produit de cession de l'avion pour 1,04 million d'euros dont sont déduits la valeur nette comptable de l'avion (431 237 euros) et les frais de sortie de l'avion pour 196 441 euros dégageant ainsi une plus-value de cession de 431 237 euros. Après imputation des pertes exceptionnelles enregistrées dans les missions (76 135 euros) et la sortie du stock de pièces du F-OJJC pour 145 875 euros, le résultat exceptionnel ressort ainsi à 209 225 euros et le résultat opérationnel net est négatif de 106 295 euros (-51 936 euros au 31 décembre 2021).

3.2 Mission accompagnement enfants malades

La mission accompagnement d'enfants malades a retrouvé son activité d'avant la crise sanitaire qui a pesé en 2020 mais aussi en 2021. Ainsi 369 accompagnateurs bénévoles ont fait 850 vols A/R et ont offert 2 685 jours pour accompagner 950 enfants en urgence de soins qui ont pu être pris en charge et soignés par les associations partenaires. Aux bénévoles accompagnateurs viennent s'ajouter onze

bénévoles et mécénats de compétence qui organisent et gèrent tous ces déplacements depuis le siège de l'association.

Cette mission bénéficie du soutien fidèle de ses donateurs et mécènes. Les dons manuels, les mécénats d'Air France, d'Allianz Travel et de Michelin ont atteint 470 125 euros couvrant les charges courantes. Depuis le 1^{er} janvier 2022, une salariée est à la tête de la mission accompagnement d'enfants, expliquant en partie la hausse des charges qui est également due à une augmentation des coûts de transport sous l'effet du dynamisme de l'activité et de l'augmentation du prix moyen du billet d'avion. Au total, les charges se sont élevées à 447 490 euros (297 000 euros en 2021, année encore marquée par la crise du Covid) dont 306 000 euros de frais de déplacement des bénévoles. La mission accompagnement d'enfants a dégagé un report de fonds dédiés de 22 633 euros.

A l'occasion du diner de gala d'Aviation Sans Frontières, un appel à don de miles Flying Blue a été lancé et a permis de récupérer près de 35 millions de miles qui permettront de limiter les coûts de transport pour cette mission ainsi que pour la mission avions.

3.3 Mission OIM

En coopération avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (organisation liée aux Nations Unies) et à sa demande, 35 bénévoles d'Aviation Sans Frontières ont réalisé 60 missions accompagnant près de 1 000 réfugiés vers leur pays d'accueil. Au siège de l'association, quatre bénévoles organisent et gèrent ces déplacements. Les frais de déplacement des bénévoles accompagnant les réfugiés à la demande d'IOM sont remboursés par cette agence permettant à cette mission de s'auto-financer.

La mission IOM a également accompagné 3 800 réfugiés ukrainiens en car vers les régions françaises qui les accueillaient. Ces actions ont été prises en charge par Aviation Sans Frontières.

3.4 Messagerie médicale et fret

La messagerie médicale a permis l'envoi de 2 179 colis de compléments nutritionnels (1,3T) et 3 863 colis de matériel médical (16,5T) dont 27 fauteuils roulants. 71 bénévoles font le ramassage et le transfert des colis, leur conditionnement et leur mise à bord des avions consacrant 1 825 jours à cette mission.

Les ressources de cette mission sont principalement la participation des associations, les dons et du mécénat. D'un montant de 64 165 euros, ses ressources en propre n'ont pas été suffisantes pour couvrir l'ensemble des charges d'autant que cette mission est désormais gérée par un salarié. Au total, cette mission messagerie médicale a dégagé un résultat négatif de 104 207 euros. Ne bénéficiant pas de fonds dédiés car toujours en déficit de dons, la perte a été financée par les dons non dédiés au profit d'Aviation Sans Frontières.

Les demandes qui ne peuvent pas être assurées par la Messagerie Médicale sont effectuées par le Fret Humanitaire. Principalement menées en partenariat avec Air France Cargo, CEVA Logistics ainsi que Kuehne et Nagel afin de faire bénéficier les associations de tarifs préférentiels, ces opérations permettent l'acheminement de tonnes de produits de première nécessité en réponse aux

besoins de dizaines d'organismes. Des associations locales qui, après avoir réceptionné le fret, redistribuent cette aide à des dispensaires, des écoles, des hôpitaux, des camps de réfugiés, etc. dans 17 pays. En 2022, cette mission a réussi à envoyer 30 tonnes de fret. Elle a dégagé un résultat négatif de 5 145 euros financés par les dons non dédiés au profit d'Aviation Sans Frontières.

3.5 Mission lait

La mission lait permet d'envoyer du lait pour les enfants principalement à Madagascar. Pour la première fois depuis 2019, 5 tonnes de lait ont pu être envoyées au profit de ces enfants. Ne disposant pas des ressources nécessaires pour assurer cet envoi en 2022, la mission lait a puisé dans ses fonds dédiés à hauteur de 21 899 euros. Au 31 décembre 2022, elle dispose encore de près de 20 000 euros de fonds dédiés.

3.7 Ailes du Sourire

Après deux années marquées par la crise du COVID, les Ailes du Sourire ont eu une activité soutenue en 2022 permettant ainsi à 553 enfants et 213 adultes malades ou handicapés de faire un vol sur des aérodromes avec le soutien de pilotes privés et de 86 bénévoles qui ont consacré près de 700 jours à cette activité. En 2022, les ressources de cette mission (8 800 euros) ont été insuffisantes pour couvrir les charges (30 251 euros). Aussi a-t-elle puisé 19 349 euros dans ses fonds dédiés pour équilibrer son activité. Au 31 décembre 2022, elle dispose encore de 65 081 euros de fonds dédiés reportés.

3.8 Ailes de l'Avenir

Lancé il y a un an à Toulouse, les Ailes de l'Avenir est un chantier-école autour de la construction d'un kit ULM biplace pour des jeunes issus de quartier prioritaire de la ville ou d'une zone rurale à redynamiser. Ainsi 16 jeunes femmes et hommes âgés de 15 à 29 ans ont été accueillis en sessions de formation théorique et périodes en atelier. A l'issue de leur formation, ces jeunes apprentis aéronautiques ont volé en septembre 2022 à bord de l'appareil qu'ils ont construit. Cet appareil a été vendu, permettant ainsi de financer la session de 2022 de Toulouse, en collaboration avec l'ARSEAA (Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte) qui est présente depuis le début de cette aventure.

Cette mission a été soutenue par le mécénat de la Fondation Daher pour 20 000 euros et pour couvrir la totalité des charges (38 954 euros), il a été repris un montant de 18 954 euros sur les fonds dédiés accumulés au 31 décembre 2021. Cette mission a bénéficié au 1^{er} janvier 2022 du report des fonds dédiés de la mission E-Aviation (20 987 euros). En effet, E-Aviation qui permet de faire découvrir à des lycéens les différents métiers de l'aéronautique a de très faibles dépenses compensées par quelques recettes chaque année.

La mission Ailes de l'Avenir est engagée dans un développement régional avec l'ouverture de chantier-école dans la région de Marseille dans la deuxième moitié de l'année 2023 soutenue par des

subventions régionales et par la fondation Daher. Il est également envisagé d'ouvrir un chantier-école en région parisienne avec le soutien de l'Ecole de la Deuxième Chance.

3.9 Les délégations

Les délégations sont des antennes Aviation Sans Frontières implantées principalement dans le Sud-Est, le Midi-Pyrénées et l'Ouest. 360 bénévoles ont participé aux différentes missions d'Aviation Sans Frontières tout en menant des opérations au plus près de leur terrain. Ces délégations bénéficient de dons et de subventions de la part d'organismes publics ou de sociétés locales et de ressources liées à des événements qu'elles organisent qui couvrent la majorité de leurs dépenses.

4. Perspectives 2023

Le budget 2023 est établi hors effets de change, mouvements en fonds dédiés et indemnités kilométriques en ressources et charges. Il a été construit à partir des données suivantes :

- ✓ Une inflation estimée à 5,4%
- ✓ Une parité euro-dollar de 1,06
- ✓ Une collecte stable par rapport à 2022
- ✓ Des mesures salariales pour compenser l'inflation
- ✓ Une réorganisation de la mission Avions
- ✓ Un appel de fonds pour passer commande d'un moteur pour le F-OJJD

Les ressources devraient être en hausse de l'ordre de 3% sur 2022 à 4,4 millions d'euros sous les principaux effets combinés suivants :

- Des recettes UNHAS en hausse de 11% pour moitié par un effet prix et pour moitié par un effet change positif.
- Une stabilité de la collecte qui va nécessiter un effort d'acquisition important de nouveaux donateurs.
- Des mécénats stables : renouvellement en cours des partenaires historiques, renforcement du mécénat de Daher pour les Ailes de l'Avenir qui passe de 20 000 à 30 000 euros et recherche de nouveaux partenaires.
- Des événements caritatifs en cours de préparation en plus du dîner de gala.

Les charges seront également en hausse sur 2022 à 4,34 millions d'euros (+4%)

- Les charges de personnel (+16,6%) augmentent sous les effets :
 - D'un besoin de trois pilotes salariés budgété à compter du 1^{er} juillet pour stabiliser les effectifs et limiter les problèmes de planning engendrant des pénalités pour vols non effectués.

- Des augmentations individuelles de salaires.
- Des primes salariés pour compenser les effets de l'inflation.
- Les frais d'appel aux dons et de communication sont en hausse (+37,4%)n raison d'une campagne d'acquisition de nouveaux donateurs pour 78 000 euros.
- Les frais de gestion augmentent de 16,6% compte tenu de la nouvelle organisation des bases de Bangui et de Bunia :
 - Dissociation des responsabilités du chef de base de la tenue de la comptabilité de la base prise en charge par un comptable à temps partiel.
 - A la demande de l'UNHAS, présence quotidienne d'un mécanicien maintenance avion sur les bases. A Bangui, des mécaniciens bénévoles assurent cette présence mais à Bunia, un mécanicien a été embauché. Le personnel permanent des bases sont des salariés d'une entreprise qui nous refacture les salaires et les charges y afférentes.
 - Une provision de 25 000 euros a été constituée pour une mise à jour de l'informatique de la mission avions.
- La baisse du coût avion provient principalement de la maintenance grâce à l'arrivée du nouvel avion ainsi que d'une baisse du coût de la formation des pilotes avec l'embauche de pilotes salariés.
- Les frais de déplacement devraient enregistrer une baisse de près de 11% grâce notamment aux dons des miles Flying Blue.

Au total, les ressources budgétées sont estimées à 4,40 millions d'euros et les charges d'exploitation à 4,34 millions d'euros. Le résultat d'exploitation ressort à 56 425 euros et l'excédent à 16 125 euros. La trésorerie, après versement d'un acompte pour l'acquisition d'un moteur dans le cadre d'un échange standard estimé à 100% du coût, soit 550 000 dollars devrait s'élever à 1,93 million d'euros

5. Engagements reçus

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 7 décembre 2022, a accepté un leg lui octroyant un sixième du prix de vente de biens immobiliers estimés à 150 000 euros.

Etats financiers

Bilan et compte de résultat résumés

Bilan

Actif	31-12-2022	31-12-2021	Passif	31-12-2022	31-12-2021
Immobilisations nettes dont :	2 599 931	1 384 119	Fonds propres	2 396 987	2 179 925
<i>Avions</i>	2 540 768	1 053 228			
Stocks nets dont :	189 653	308 976	Provisions pour charges	515 400	515 400
<i>Pièces avion</i>		291 750			
			Emprunt	2 171 726	2 430 673
Créances diverses	701 980	573 203	Fonds dédiés	505 477	471 810
Trésorerie	2 513 929	3 749 283	Autres dettes	415 903	417 773
Total Actif	6 005 493	6 015 581	Total Passif	6 005 493	6 015 581

Compte de résultat

	31-12-2022	31-12-2021
Ressources UNHAS	1 774 444	1 589 188
Ressources liées à la générosité du public	2 315 040	2 010 541
Autres	319 736	335 219
Utilisation de fonds dédiés	72 320	60 895
TOTAL RESSOURCES	4 481 540	3 995 843
Variation de stocks	-26 552	91 160
Frais de personnel	575 699	434 681
Personnel extérieur	94 931	82 882
Frais formation des pilotes	129 726	101 735
Maintenance des avions et autres frais aériens	718 386	399 345
Marketing, communication et évènementiel	566 810	606 315
Déplacement et hébergement des bénévoles	1 128 884	815 466
Frais de missions autres	139 005	117 489
Autres frais de gestion	609 018	629 668
Amortissements et provisions	325 219	226 063
Autres charges	28 079	127 691
Report fonds dédiés	105 987	94359
TOTAL DES CHARGES COURANTES	4 395 192	3 780 405
Résultat d'exploitation	86 348	121 071
Résultat financier	-22 540	49 918
Résultat exceptionnel	153 254	-
Excédent/déficit	217 062	170 997

Tableau de variation des fonds dédiés

	Total fonds dédiés 31/12/2021	Utilisation fonds dédiés 2021	Report en fonds dédiés 2022	Total fonds dédiés au 31/12/2022
Mission avions	123 157	-	76 057	199 214
Mission Lait	41 739	21 899	-	19 840
Mission Ailes de l'Avenir	45 294	18 954	6 000	32 339
Mission hôpital Panzi	28 505	12 118	-	16 387
Mission accompagnement enfants malade	145 769	-	22 633	168 403
Mission Ailes du Sourire	84 431	19 349	-	65 081
Mission Médicaéro	2 915	-	1 296	4 211
Total	471 810	72 320	105 986	505 476

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 315 040	2 315 040	2 100 541	2 100 541
1.1 Cotisations sans contrepartie	41 300	41 300	44 800	44 800
1.2 Dons, leg et mécénat	2 193 740	2 193 740	1 965 741	1 965 741
Dons manuels	1 774 247	1 774 247	1 628 241	1 628 241
Legs, donations et assurance-vie	86 493	86 493	45 000	45 000
Mécénat	333 000	333 000	292 500	292 500
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	80 000	80 000	90 000	90 000
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 499 745		1 884 219	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	500		9 696	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	2 499 245		1 874 523	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	25 672		33 800	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-		-	
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	72 320	72 320	60 985	
TOTAL	4 912 777	2 387 360	4 079 545	2 100 541
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	3 467 889	1 099 214	2 648 633	990 573
1.1 Réalisées en France	165 542	106 428	146 379	146 379
Actions réalisées par l'organisme	165 542	106 428	131 756	131 756
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	14 623	14 623
1.2 Réalisées à l'étranger	3 302 347	992 786	2 502 254	844 194
Actions réalisées par l'organisme	3 238 770	929 209	2 472 254	814 194
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	63 577	63 577	30 000	41 065
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	622 648	622 648	708 553	708 553
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	521 063	521 063	535 156	535 156
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	101 585	101 585	173 397	173 397
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	497 789	497 789	454 252	454 252
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 402		2 661	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-		-	
6 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	105 987	105 987	94 359	94 359
TOTAL	4 695 715	3 318 424	3 908 458	2 247 737
EXCEDENT OU DEFICIT	217 062		170 997	

B CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 798 880	5 798 880	3 537 475	3 537 475
Bénévolat	4 185 450	4 185 450	2 717 595	2 717 595
Prestations en nature	457 885	457 885	598 379	598 379
Dons en nature	1 155 545	1 155 545	221 501	221 501
2 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-		-	
3 - CONCOURS PUBLIC EN NATURE	-	-	-	
TOTAL	5 798 880	5 798 880	3 537 475	3 537 475
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	4 983 598		2 789 634	
Réalisées en France	1 180 377	1 180 377	718 803	595 395
Réalisées à l'étranger	3 803 221	3 803 221	2 070 831	1 662 390
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	514 262	394 965	268 152	165 060
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	301 020	188 640	489 863	294 750
TOTAL	5 798 880	5 567 203	3 547 649	2 717 595

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Emplois par destination	Exercice 2022	Exercice 2021	Ressources par origine	Exercice 2022	Exercice 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Missions sociales			1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisées en France par l'organisme	106 428	146 379	1.1 Cotisations sans contrepartie	41 300	44 800
1.2 Réalisées à l'étranger	1 099 214	844 194	1.2 Dons, legs et mécénats		
2 - Frais de recherche de fonds			Dons manuels	1 774 247	1 628 241
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	521 063	535 156	Legs, donations et assurances-vie	86 493	45 000
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	101 585	173 397	Mécénats	333 000	292 500
3 - Frais de fonctionnement	497 789	454 252	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	80 000	90 000
Total des emplois	2 326 079	2 153 378	Total des ressources	2 315 040	2 100 541
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	-	-	2 - Reprise sur provisions et dépréciations	-	-
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice	105 987	94 359	3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	72 320	60 895
Excedent de la générosité du public de l'exercice			Déficit de la générosité du public de l'exercice	44 706	86 301
TOTAL	2 432 066	2 247 737	TOTAL	2 432 066	2 247 737

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	146 194
Insuffisance de la générosité du public	44 706
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	101 488

Contribution volontaires en nature	Exercice 2022	Exercice 2021
Emplois de l'exercice		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales		
Réalisées en France	1 180 377	718 803
Réalisées à l'étranger	3 803 221	2 081 468
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	514 262	363 649
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	301 020	373 555
TOTAL	5 798 880	3 537 475

Contribution volontaires en nature	Exercice 2022	Exercice 2021
Ressources de l'exercice		
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Bénévolat	4 185 450	2 717 595
Prestations en nature	457 885	598 379
Dons en nature	1 155 545	221 501
TOTAL	5 798 880	3 537 475

Fonds dédiés à la générosité du public	Exercice 2022
Fonds dédiés en début d'exercice	471 809
Utilisation	72 320
Report	105 987
Fonds dédiés en fin d'exercice	505 476